

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



**AVIS D'APPEL D'OFFRES
PAR PROCEDURES SIMPLIFIEES
N° 38/2019**

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres par procédures simplifiées pour la fourniture et la réalisation de la signalisation routière dans la Ville de Tunis répartis comme suit:

Lot n° 1 : Fourniture et application de peinture routière (signalisation horizontale)

Lot n° 2 : Fourniture et réalisation de la signalisation routière verticale

Les entreprises qui disposent du cahier des charges ou d'un agrément "Routes" spécialité «**R5**» "signalisation" catégorie **2** peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables pendant l'horaire administratif à la Direction de la Circulation et de Stationnement sise au 65 avenue de Londres Tunis, après paiement d'un montant de 50 dinars.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres par procédures simplifiées n° 38/2019 pour la fourniture et la réalisation de la signalisation routière dans la Ville de Tunis lot n° ...» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 4 du CCAP, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières que l'intéressé a retiré de l'administration complétés et signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 16 du CCAP valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit comporter deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre financière lot n° ...** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 4 du CCAP que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre technique lot n° ...** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 4 du CCAP.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard 10 septembre 2019 à 10h.**

La date de la réception des offres au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, seuls les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister. La séance d'ouverture des offres sera tenue le même jour, le 10 septembre 2019 à 10h30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.